Mission Jeunes
Conseil Général des Vosges
8, rue de la Préfecture
88088 EPINAL Cédex 9

Permanence
du lundi au vendredi
de 9 h à 12 h et
de 14 h à 16 h 30

Tél. 03 29 29 89 59
03 29 29 89 60
03 29 29 86 22

mission.jeunes@cg88.fr

www.vosges.fr
rubrique Jeunesse

Conseil Général VOSGES

Demande de carte ZAP+88 Année 2011

Merci de remplir **impérativement** le formulaire

N'agrafez aucun document. **Tout dossier incomplet ou illisible vous sera retourné.**

Liste des pièces à fournir obligatoirement pour toute demande (renouvellement et 1ère demande) :

> une photocopie **d'un justificatif de domicile dans les Vosges attestant de votre adresse actuelle ou de vos parents** (quittance électricité, téléphonie, etc.). Si nécessaire, joindre tout autre document attestant du **domicile légal** de l'enfant mineur. (**résidants et internes exclus**).

⚠ **L'adresse indiquée sur ce formulaire doit impérativement correspondre aux justificatifs que vous envoyez.**

> une photocopie de la **carte nationale d'identité** ou **du livret de famille** du titulaire de la carte ZAP.

> **un chèque de 10 €** dûment signé et libellé à l'ordre du **Trésor Public** (mandats refusés - envoi d'espèces illégal).

> pas de photo à joindre : vous devrez l'apposer vous-même à réception de votre carte ZAP.

Première demande *Cocher la case* ☐

Renouvellement *Cocher la case* ☐

Rubrique à remplir en cas de renouvellement de la carte

N° de l'ancienne carte ZAP

Date de validité de la carte / /

☐ **Carte ZAP perdue** *Cocher la case*

⚠ La carte est valable **1 an** à compter de son édition. Il n'est délivré qu'un **seul livret-chéquier par an.**
Le renouvellement de la carte n'est possible qu'à sa date d'expiration.
Désormais, le courrier d'avertissement est uniquement adressé par courriel pour le renouvellement des cartes.

Mme ☐ **Mlle** ☐ **M.** ☐

Nom

Prénom

Domicilié(e) chez M. ou Mme

Lien de parenté avec le titulaire de la carte ZAP

Adresse

Code postal

Commune

Téléphone fixe

Téléphone portable

Courriel* (lisible et en script)

Date de naissance

Situation

☐ Collégien ☐ Salarié
☐ Lycéen ☐ Demandeur d'emploi
☐ Etudiant ☐ Autre

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus.

Signature obligatoire
(d'un parent responsable légal ou de l'enfant majeur)

** En complétant votre adresse électonique vous acceptez de recevoir toute information de la Mission Jeunes du Conseil Général des Vosges. Les données transmises ne seront pas cédées à des tiers. Conformément à la loi informatique et libertés (Articles 34 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978) vous disposez d'un droit d'accès de modification ou de suppression.*

mode d'emploi

Prix de vente : 10€

Pour en bénéficier, vous devez :
- être domicilié(e) dans les Vosges
- être âgé(e) **de plus de 10 ans et moins de 25 ans à la date de réception de la demande de carte ZAP à la Mission Jeunes.**

Validité : 1 an à compter de la date d'achat

Carte en vente
> à la Mission Jeunes
Conseil Général des Vosges
8, rue de la Préfecture
88088 ÉPINAL Cedex 9
Tél. 03 29 29 89 59 (***carte ZAP***)
ou 03 29 29 89 60 (***Bourses***)
ou 03 29 29 86 22 (***projets jeunes***)
Site Internet : www.vosges.fr
Courriel : mission.jeunes@cg88.fr

> et par correspondance
utiliser les formulaires prévus à cet effet, en veillant à bien les remplir et à joindre les justificatifs.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Recommandations

Pour les renouvellements de carte ZAP : ne renvoyez votre adhésion que lorsque votre carte arrive à expiration.

Pour s'abonner aux flashs-infos, pour tout connaître sur le dispositif et recevoir un courriel d'avertissement à l'expiration de votre carte ZAP+88, inscrivez-vous en ligne sur **www.vosges.fr** ou envoyer directement un courriel à **mission.jeunes@cg88.fr** en précisant vos nom, prénom et n° de carte.

Conception : RECTO VERSO
Impression : Groupe Socosprint